



ECOLE FEMININE DE FOOTBALL

SAISON 2018-2019

DECEMBRE 2018



Le développement des **Ecoles Féminines de Football** s'inscrit dans le cadre de la politique d'accompagnement des clubs par la FFF et permet à ceux-ci de mieux se préparer à l'afflux de jeunes joueuses, suite aux différentes échéances internationales (Coupes du Monde Féminine en France des féminines A en 2019 et Jeux Olympiques en 2024, à Paris) .

Evolution du Label Ecole Féminine de Football, depuis sept 2016 :

- Complémentaire au Label Jeunes FFF
- *Un gage de qualité de l'accueil **du public jeune féminin** dans les clubs de **U6F à U19F***



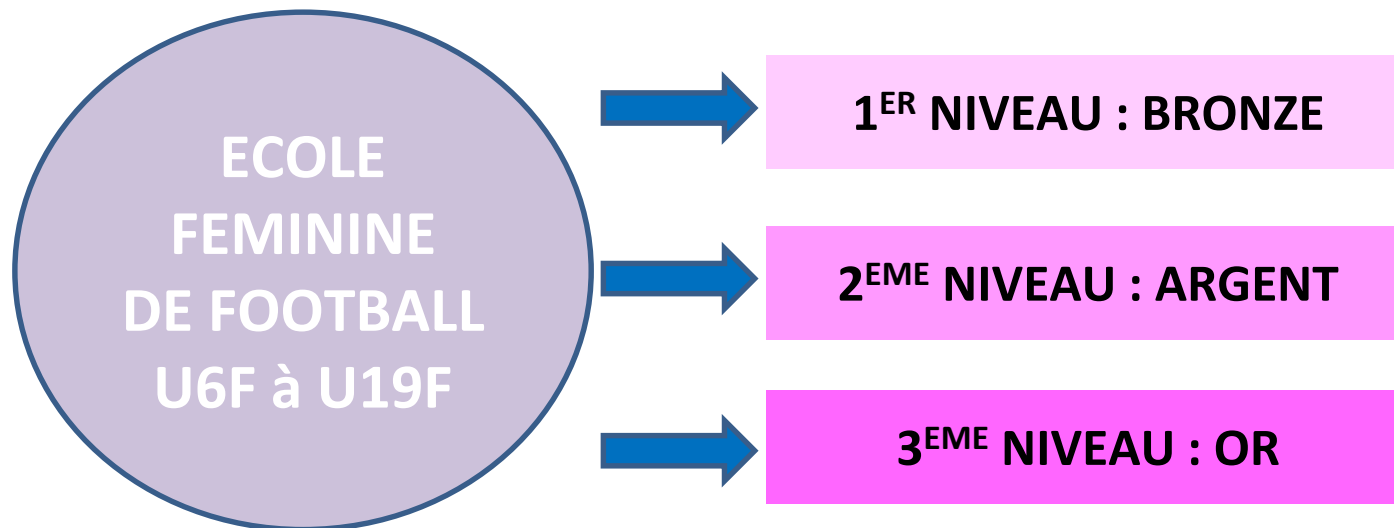
RAPPEL DES OBJECTIFS

1. Valorisation du club pour l'intégration du public féminin dans le projet club
2. Aide à la structuration et au développement du club
3. Amélioration de l'accueil du public jeune féminin
4. Participation à la fidélisation des effectifs
5. Adhésion et application de la politique technique fédérale
6. Implication dans le Programme Educatif Fédéral
7. Développement des compétences de l'encadrement



VALIDITE pour 3 ans

3 NIVEAUX



LES CRITERES DE DELIVRANCE

Pour obtenir un des trois niveaux du Label Ecole Féminine de Football, le club doit respecter les différents critères correspondants en fonction du niveau ciblé.

Projet ASSOCIATIF

Projet SPORTIF

Projet EDUCATIF

Projet de FORMATION



PROJET ASSOCIATIF

- 8 licenciées de U6F à U13F.
- 1 référent des féminines licencié(mission du référent : promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le comité directeur, le responsable technique du club et les instances...)
- 1 femme licenciée dans l'encadrement dirigeante ou Educatrice de l'équipe.
- La promotion :
 - 1 journée découverte (possibilité de participation à la semaine du football féminin fin de saison précédente ou saison en cours)
 - Utilisation d'outils de communication (ex : GUIDE- flyers , affiches , permis de jouer...)

PROJET SPORTIF

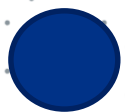
- 1 équipe dans les catégories U6F-U13F
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire
- Participation de l'équipe à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U13F

PROJET EDUCATIF

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

PROJET D'ENCADREMENT ET DE FORMATION

- Encadrement de l'équipe: 1 module attesté du CFF1 ou CFF2.
- 1 responsable technique titulaire d'un module attesté du CFF1 ou du CFF2



PROJET ASSOCIATIF

- 12 licenciées de U6F à U11F et 12 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines licencié (missions: promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le CD, le responsable technique du club , les instances...)
- 3 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
 - 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin).
 - 1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...)
 - Utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).

PROJET SPORTIF

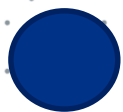
- 3 équipes de U6F à U19F : dont au moins 1 équipe U6F à U11F et au moins 1 équipe de U12F à U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire par équipe.
- Participation à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au PPF (détection, sélection, perfectionnement)

PROJET EDUCATIF

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

PROJET D'ENCADREMENT ET DE FORMATION

- Encadrement des équipes: 1 CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence) ET 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3
- 1 responsable technique titulaire d'un CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence)



PROJET ASSOCIATIF

- 20 licenciées de U6F à U11F et 25 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines licencié (missions : promotion EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec CD , responsable technique club, instances...).
- 5 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
 - 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin)
 - 1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...)
 - Utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).
 - 1 action avec le milieu scolaire (cycle, section sportive, invitation journée découverte, intervention ponctuelle...).

PROJET SPORTIF

- 5 équipes U6F à U19F : dont au moins 2 U6F à U11F et au moins 2 équipes de U12F à U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdo. pour les U6F-U11F et 2 séances d'entraînement hebdo. pour les U12F-U19F.
- Participation des équipes à 8 plateaux sur la saison U6F-U11F et à 1 compétition sur la saison U12F-U19F.
- Participation au PPF (détection, sélection, perfectionnement).
- Elaboration d'une programmation dans les différentes catégories U6F à U19F.
- 1 séance hebdomadaire spécifique « gardienne de but ».

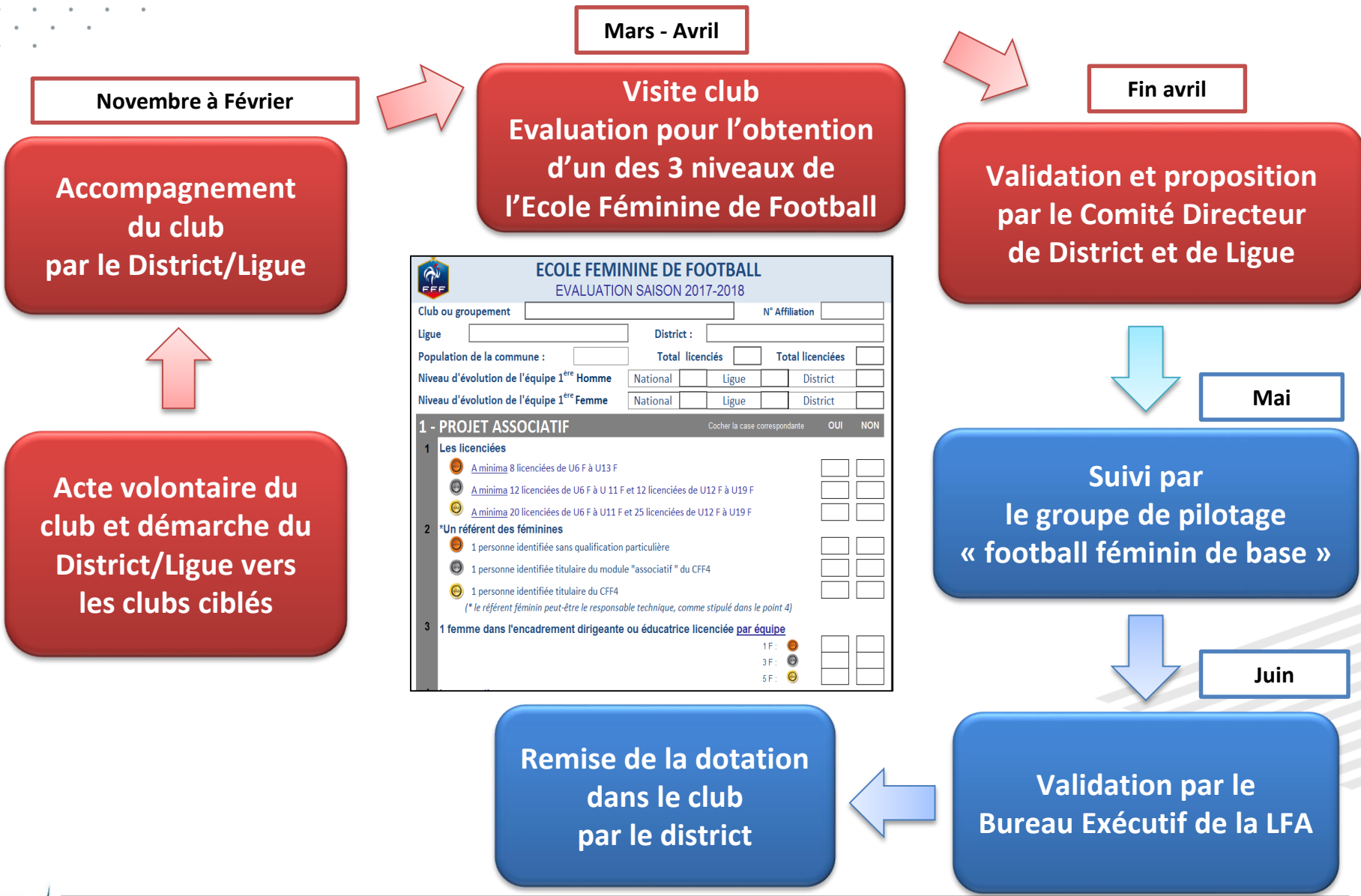
PROJET EDUCATIF

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

PROJET D'ENCADREMENT ET DE FORMATION

- Encadrement des équipes : 3 CFF1, CFF2 ou CFF3 (ou équivalence) et 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3
- 1 responsable technique titulaire du BMF.

LE PROCESSUS



FFF **ECOLE FEMININE DE FOOTBALL**
EVALUATION SAISON 2017-2018

Club ou groupement N° Affiliation

Ligue District :

Population de la commune : Total licenciés Total licenciées

Niveau d'évolution de l'équipe 1^{ère} Homme National Ligue District

Niveau d'évolution de l'équipe 1^{ère} Femme National Ligue District

1 - PROJET ASSOCIATIF Cocher la case correspondante OUI NON

1 Les licenciées

- A minima 8 licenciées de U6 F à U13 F
- A minima 12 licenciées de U6 F à U11 F et 12 licenciées de U12 F à U19 F
- A minima 20 licenciées de U6 F à U11 F et 25 licenciées de U12 F à U19 F

2 *Un référent des féminines

- 1 personne identifiée sans qualification particulière
- 1 personne identifiée titulaire du module "associatif" du CFF4
- 1 personne identifiée titulaire du CFF4

(* le référent féminin peut-être le responsable technique, comme stipulé dans le point 4)

3 1 femme dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice licenciée par équipe

1 F :

3 F :

5 F :



LES PERSONNES RESSOURCES

District LOIRE
Ludovic PUIER, CTD DAP
 Tél. : 07 61 54 08 08
 Email : cdfa@loire.fff.fr

District LYON/RHONE
Rémi PELOUX, CTD DAP
 Tél. : 06 99 21 88 03
 Email : remi.peloux@lyon-rhone.fff.fr

District AIN
J. Marie BRESSOUX, CTD DAP
 Tél. : 06 38 98 82 66
 Email : jean-marie.bressoux@ain.fff.fr

District ALLIER
Alexandra DEROUALLE, CTD DAP
 Tél. : 06 46 41 68 84
 Email : aderoualle@allier.fff.fr

District HAUTE SAVOIE-PAYS DE GEX
Sandrine JANSOONE, CTD DAP
 Tél. : 06 67 15 77 15
 Email : sand.ct74@gmail.com

District PUY DE DÔME
Nicolas LAURCIE, CTD DAP
 Tél. : 06 19 80 47 31
 Email : nicolas.laurcie@foot63.fff.fr

District SAVOIE
Edouard FROGER, CTD DAP
 06 10 56 18 18
 edouard.froger@savoie.fff.fr

District CANTAL
Yannick GADEN, CTD DAP
 Tél. : 06 86 79 98 50
 Email : ygaden@footcantal.fff.fr

District ISERE
Jeremy HUGONNARD, CTD DAP
 Tél. : 06 46 41 36 63
 Email : jeremy.hugonnard@isere.fff.fr

District HAUTE-LOIRE
Julien YVERT, CTD DAP
 Tél. : 06 03 31 36 24
 Email : jyvert@haute-loire.fff.fr

District DROME-ARDECHE
David BURAIS, CTD DAP
 Tél. : 06 15 60 01 50
 Email : david.burais@drome-ardeche.fff.fr

03 Allier
01 Ain
74 Haute Savoie/Pays de Gex
63 Puy de Dôme
42 Loire
69 Rhône
73 Savoie
38 Isère
15 Cantal
43 Haute-Loire
07-26 Drôme Ardèche

